

TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande)

Genève

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT au Comité de l'Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint Au Comité de l'Association TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande) - Coligny

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation (compte d'activité), tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Terre des Hommes Suisse (Section Romande) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. La révision 2023 a été effectuée par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, qui présentent un Bilan de CHF 5'244'729.17 et un résultat de CHF - 29'740, ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la norme Swiss GAAP et ne sont pas en conformité avec la loi suisse et les statuts.

Genève, le 10 avril 2025 / 4 - 2

CF Compagnie fiduciaire de révision sa


Sarah FAVRE
Révisseure agréée


Patrick MONNEY
Expert-révisseur agréé
Révisseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital, et annexe)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF	Annexe	2024 CHF	2023 CHF
Actif circulant		5 244 729,17	5 366 820,56
Liquidités	2a)	4 994 256,13	5 097 248,07
Titres	2b)		0,00
Créances diverses	2c)		0,00
Stock marchandises	2b)	3 528,00	3 528,00
Comptes régularisation d'actifs	2c)	246 945,04	266 044,49
Actif immobilisé		0,00	561 040,24
Immobilier	2d)	0,00	561 040,24
TOTAL ACTIF		5 244 729,17	5 927 860,80
PASSIF	Annexe	2024	2023
Capital étranger à court terme		373 248,43	1 029 066,02
Créanciers divers	2e)	189 105,03	9 469,15
Comptes régularisation de passifs	2f)	184 143,40	1 019 596,87
Capital des fonds liés	2g)	2 425,89	0,30
Fonds pour projets en cours		2 425,89	0,30
Provisions			0,00
Capital de l'association		4 869 054,85	4 898 794,48
Fonds général	2h)	4 037 894,45	3 992 321,20
Résultat de l'exercice		-29 739,60	45 573,28
Réserve générale		600 000,00	600 000,00
Réserve prêts solidaires		260 900,00	260 900,00
TOTAL PASSIF		5 244 729,17	5 927 860,80

COMPTE D'ACTIVITE 2024

PRODUITS

	2024	2023 CHF
Recettes avec affectation	5 765 001	5 674 941
Dons privés	41 887	48 756
Marche de l'espoir	179 222	304 163
Fondations	725 085	544 445
Mouvement TDH	975 582	854 761
Bailleurs insitutionnels internationaux	21 453	59 430
FGC	480 985	480 985
DDC	2 800 000	2 800 000
Chaîne du Bonheur	341 634	267 155
Communes, cantons, villes, inst.public suisse	120 023	0
Loterie Romande, Loterie Genevoise	44 000	100 000
Recettes diverses	0	215 246
Entreprises, sponsoring, évènements	35 130	0
Recettes sans affectation	3 629 658	4 530 523
Dons privés	1 457 423	1 458 244
Legs	1 783 344	2 777 585
Evenements grand public	31 313	46 594
Fondations	44 775	20 290
Containers pour habits	90 920	35 892
Bailleurs insitutionnels internationaux	55 233	0
Communes, cantons, villes, inst.public suisse	52 100	3 595
Recettes diverses	0	4 526
Entreprises, sponsoring	114 551	183 797
TOTAL DES PRODUITS	9 394 659	10 205 464

COMPTE D'ACTIVITE 2024

CHARGES	2024	2023 CHF
Programme International	4 881 522	4 554 811
Afrique et Caraïbes	2 335 821	2 174 908
Burkina Faso	1 022 385	869 406
Mali	495 427	433 017
Sénégal	480 828	456 848
Haiti	337 180	415 637
Amérique latine	1 727 786	1 591 731
Bolivie	441 269	468 732
Brésil	238 084	223 305
Colombie	585 509	467 082
Pérou	462 924	432 611
Asie	453 781	417 413
Inde	453 781	417 413
Régional	364 134	370 136
<i>Conseil des jeunes</i>	0	623
Programme Suisse	724 835	728 205
Information	309 144	355 602
Personnel	229 778	248 008
Production et envois	44 838	62 850
Autres charges	34 527	44 743
Sensibilisation & Education	415 691	372 603
Personnel	265 752	257 213
Evenements et matériel	110 218	74 450
Autres charges	39 722	40 941
Programme International et Suisse	72 005	0
100 ans de la Convention des droits de l'enfant	18 734	0
Education au Développement Durable	53 271	0
Charges directes de programmes	5 678 361	5 283 016
<hr/>		
Accompagnement programme	1 445 269	1 402 352
Personnel	1 100 804	1 081 427
Déplacements, réseaux et rencontres	168 028	92 701
Suivi des effets	11 028	35 581
Autres charges	165 409	192 643
TOTAL CHARGES PROGRAMMES	7 123 631	6 685 368

Administration	654 199	907 029
Personnel	449 161	430 119
Frais généraux	177 181	398 439
Frais d'administration	21 329	52 461
Cotisations	6 528	26 009
Obtention de financement & communication	1 600 338	1 627 170
Personnel	555 211	564 723
Recherche de fonds	849 523	822 378
Evenements grand public	111 717	102 802
Autres charges	83 887	137 266
TOTAL DES CHARGES	9 378 168	9 219 567
<hr/>		
Résultat intermédiaire	16 492	985 897
Résultat financiers	-43 806	-24 034
Produits financiers	16 020	9 057
Charges financières	-59 826	-33 091
Résultat avant variation des fonds	-27 314	961 863
Variations des fonds	2i)	
Fonds affectés	-2 426	133 710
Attributions	-5 765 001	-5 674 941
Utilisations	5 762 576	5 808 651
Résultat avant attribution des fonds libres	-29 740	1 095 573
Attribution à la réserve sur prêt solidaire	0	0
Attribution au fond général	0	1 050 000
Résultat de l'exercice	-29 740	45 573

TABLEAU DE FINANCEMENT 2024

	2024 CHF	2023 CHF
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-102 991,91	767 251,92
Résultat annuel avant attribution des fonds libre	-29 739,60	1 095 572,87
Diminution / (Augmentation) créances diverses	0,00	0,00
Diminution / (Augmentation) stocks	0,00	2 666,40
Diminution / (Augmentation) comptes régularisation d'actifs	19 099,45	-191 844,66
Diminution / (Augmentation) Actifs immobilisés	561 040,24	-561 040,24
(Diminution) / Augmentation Créanciers divers	179 635,88	65 660,84
(Diminution) / Augmentation comptes régularisation de passifs	-835 453,47	468 422,77
(Diminution) / augm. provisions et fonds affectés	2 425,59	-133 710,32
(Diminution) / augm. provisions et fonds libres	0,00	0,00
(Diminution) / augm. Fonds général		21 524,26
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0,00	0,00
(Investissements) / désinvestissement immobilisations corporelles		
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	0,00	0,00
Total flux de fonds	-102 991,91	767 251,92
Vérification des liquidités		
État initial des liquidités 01.01.	5 097 248,07	4 329 996,15
Etat final des liquidités 31.12.	4 994 256,13	5 097 248,07
Variation des liquidités	-102 991,94	767 251,92

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2024 - CHF	Solde initial	Attributions fonds affectés	Dont Attribution des fonds DDC	Utilisations des fonds	Sur fonds propres	Résultat exercice	Solde final
	<i>SI</i>	<i>ATT</i>		<i>UTIL</i>	<i>FP</i>		<i>SF</i>
Capital des fonds							SF = SI + ATT - UTIL + FP
A. Fonds programmes Sud	0	4 528 841	2 147 001	5 022 490	496 074		2 425
Programme Afrique	0	1 995 060	549 568	2 011 366	16 306		0
Programme Amérique latine	0	1 505 483	833 924	1 895 419	389 936		0
Programme Asie	0	465 032	321 095	462 607	0		2 426
Programme Caraïbes	0	250 949	231 368	335 976	85 027		0
Axes régionaux	0	312 317	211 046	317 122	4 805		0
Conseil des jeunes	0	0	0	0	0		0
B. Fonds Programme Suisse	0	528 161	0	1 010 667	482 506		0
C. Accompagnement programmes	0	257 999	257 999	1 121 602	863 603		0
Dont DDC		257 999	257 999	257 999	0		0
D. Administration	0	450 000	395 000	450 000	0		0
Dont DDC	0	395 000	395 000	395 000			0
Dont FGC	0	55 000	0	55 000			0
Autres	0	0	0	0	0		0
Total Capital lié A+B+C+D	0	5 765 001	2 800 000	7 604 760	1 842 184		2 425
Capital libre							
Réserve générale	600 000						600 000
Réserve prêts solidaires	260 900						260 900
Fonds général	4 037 894				-29 740	-29 740	4 008 154
Total Capital libre	4 898 794	0	0	0	-29 740		4 869 054

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

1. Principes d'établissement et d'évaluation des comptes

La présentation des comptes est établie en conformité avec Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21), le Code suisse des obligations, les prescriptions de la Fondation ZEWO ainsi que les statuts de l'Association. Les comptes annuels reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. L'exercice comptable couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. La comptabilité est établie en francs suisses (CHF). En cours d'année, les opérations en monnaies étrangères sont converties en CHF au taux de change de la plateforme Oanda. En fin d'année, les actifs ou passifs en devises étrangères sont convertis en CHF au taux de change fiscal de référence à Genève au 31 décembre 2024.

2. Commentaires sur le bilan

a) Liquidités

Les liquidités comprennent les soldes des caisses, les comptes postaux et les comptes courants bancaires. Ces liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.

b) Stocks de marchandises

Dans ce compte, nous avons regroupé les stocks détenus de mouchoirs destinés à la vente.

c) Compte de régularisation des actifs

Dans ce compte figurent des prestations payées d'avance, des recettes à recevoir et les impôts anticipés à récupérer. Les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

d) Immobilisations corporelles

Les biens immobiliers initialement au bilan au début de l'année 2024 ont été vendus courant 2024. A la fin de la période, l'association Terre des Hommes Suisse ne dispose plus de biens immobiliers. Autrement, les biens corporels sont peu nombreux et anciens. Ils ont été soit reçus gratuitement, soit directement comptabilisés dans les charges d'exploitation.

e) Créanciers divers

Les créanciers divers regroupent les dettes envers les fournisseurs non encore facturées en attente de paiement (CHF 187'505.-), et les dépôts de clé reçus de la part des employés de l'association (CHF 1'600.-).

f) Compte de régularisation des passifs

Dans ce compte figurent des charges comptabilisées sur l'exercice actuel, mais qui ne seront payées qu'en 2025 (CHF 109'311.—), ainsi que les produits reçus sur les comptes de l'organisation en 2024 mais comptabilisées comme recettes en 2025 (CHF 74'832.-).

g) Capital de fonds liés

Le capital des fonds liés englobe les recettes et dons affectés, utilisés pour un but clairement déterminé et limitatif, qui généralement se répartit sur plusieurs années. Voir aussi i) ci-dessous.

h) Capital de l'association

Le capital de l'association comprend entre autres le Fonds général qui peut être utilisé dans le cadre du but statutaire de Terre des Hommes Suisse, notamment pour se prémunir contre les risques. Son évolution se présente comme suit :

Solde au 1 ^{er} janvier 2024	4'037'894. --
Prélèvement sur le fonds général selon compte d'activité	<u>29'740. --</u>
Solde au 31.12.2024	<u>4'008'155. --</u>

i) Fonds affectés

Le solde des fonds affectés en 2024 (CHF 2'426.-) est expliqué par le tableau de variation du capital (voir tableau joint), et justifié par des documents plus détaillés à disposition au siège de l'Association à la demande.

j) Séparation des frais

La répartition des frais est conforme avec la méthode ZEWO, en sont concernées les charges de collecte de fonds, de communication et de publicité générale, ainsi que les charges administratives. En ce qui concerne la création et l'édition du journal de Terre des Hommes Suisse, la répartition des charges est effectuée comme suit : 50% des charges pour l'obtention de financement et 50% de charges pour le pôle Information du programme en Suisse. De même, les charges liées aux manifestations tout public, comme la Marche de l'Espoir, sont répartis 50% pour la communication et l'obtention du financement et 50% pour le pôle Sensibilisation du programme en Suisse.

3. Autres informations

Assurance incendie – valeur assurée

Assurance incendie, dommages naturels, vol - valeur assurée mobilier, marchandises : CHF 90'000.- Assurance Installations IT remise en état / nouvelle acquisition des choses assurées à la valeur à neuf : CHF 128'000.-

Gratuités

Terre des Hommes Suisse reçoit des dons en nature, en marchandises ou en prestations.

Gratuités Ville de Genève : CHF 51'328.- pour la Marche de l'Espoir

Le service des écoles et institutions pour l'enfance du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève met à disposition de Terre des Hommes Suisse des locaux dans des écoles primaires de la Ville de Genève. Le loyer des bureaux et les dépôts de surface total de 887 mètres carrés prêtés sont estimés comme suit : 887 m * fourchette de prix au mètre carré entre CHF 280.- et CHF 310.- donne une estimation de gratuité incluse entre CHF 248'360.- et CHF 274'970.-

Bénévolat

Depuis de nombreuses années, Terre des Hommes Suisse peut compter sur l'engagement de ses bénévoles. Au total, ces 339 bénévoles ont consacré 4'874 heures de travail dans les groupes projets, la communication, l'administration, et pour nos diverses manifestations en 2024. Quant aux huit membres du Comité, elles/ils ont fourni près de 800 heures de travail. À CHF 30.- de l'heure. Au total, l'ensemble des prestations de tous les bénévoles sur l'année 2024 représentent une somme de CHF 170'220.-

Indemnisation des organes dirigeants

Les membres du comité ne perçoivent pas d'indemnité pour leur activité. En conformité avec les normes RPC21, nous ne publions pas la rémunération de la direction, car seule une personne la compose.